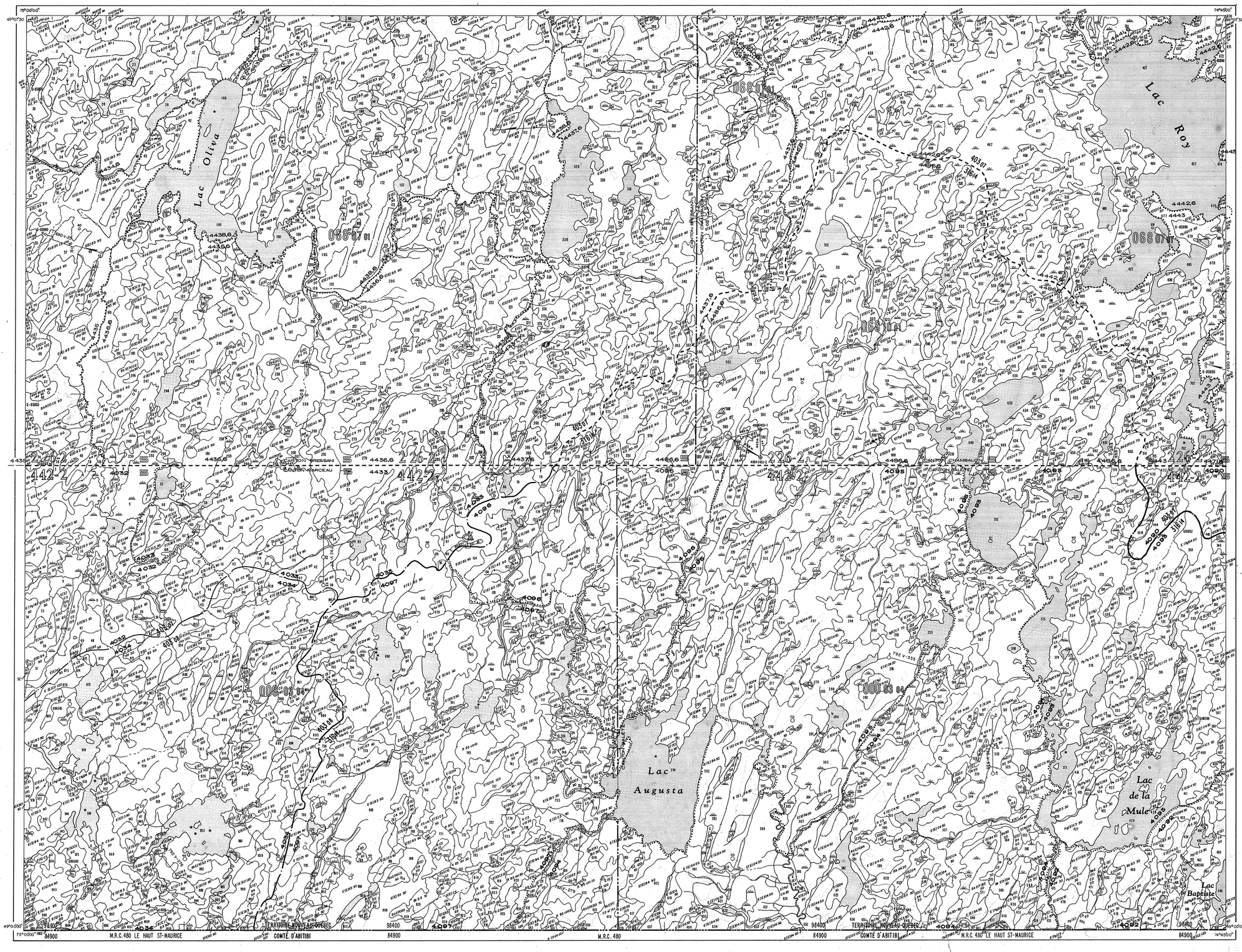

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Hauteur moyenne	Hauteur dominante
Résineux		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R	R (3)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à pin blanc	R (Pb)	R (Pb)
— — à pruche	R (Pr)	R (Pr)
— — à mélèze	R (L)	R (L)
Pessière	R	R
— — (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	R (E)	R (E)
— — à thuya occidental	R (Th)	R (Th)
— — à mélèze	R (L)	R (L)
— — à pruche	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	R (S)	R (S)
— — (pionnier de peuplements blancs)	R (Pi)	R (Pi)
— — (pionnier d'épinette noire)	R (Pi)	R (Pi)
— — (pionnier d'épinette rouge)	R (Pi)	R (Pi)
Sapinière	R	R
— — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	R (S)	R (S)
— — à thuya occidental	R (Th)	R (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à mélèze	R (L)	R (L)
— — à sapin (à épinette blanche)	R (S)	R (S)
Pruchière (pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pr)	R (Pr)
— — à thuya occidental	R (Th)	R (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à mélèze	R (L)	R (L)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — (pionnier de pin sylvestre)	R (Ps)	R (Ps)
Cédrière	R	R
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Th)	R (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à mélèze	R (L)	R (L)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — à pruche	R (Pr)	R (Pr)
— — (pionnier)	R (P)	R (P)
Pinède à pin rouge	R (Pr)	R (Pr)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pr)	R (Pr)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr-E)	R (Pr-E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr-E)	R (Pr-E)
— — avec mélèze	R (Pr-L)	R (Pr-L)
— — avec pin rouge	R (Pr-Pr)	R (Pr-Pr)
— — avec pin gris	R (Pr-Pg)	R (Pr-Pg)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr-Pb)	R (Pr-Pb)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr-S)	R (Pr-S)
— — (pionnier)	R (Pr-P)	R (Pr-P)
Pinède à pin gris	R (Pg)	R (Pg)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pg)	R (Pg)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pg-E)	R (Pg-E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pg-E)	R (Pg-E)
— — avec mélèze	R (Pg-L)	R (Pg-L)
— — avec pin rouge	R (Pg-Pr)	R (Pg-Pr)
— — avec pin gris	R (Pg-Pg)	R (Pg-Pg)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pg-Pb)	R (Pg-Pb)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pg-S)	R (Pg-S)
— — (pionnier)	R (Pg-P)	R (Pg-P)
Pinède à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	R (Pb)
— — (le pin blanc et/ou pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	R (Pb)	R (Pb)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pb-E)	R (Pb-E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pb-E)	R (Pb-E)
— — avec mélèze	R (Pb-L)	R (Pb-L)
— — avec pin rouge	R (Pb-Pr)	R (Pb-Pr)
— — avec pin gris	R (Pb-Pg)	R (Pb-Pg)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb-Pb)	R (Pb-Pb)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pb-S)	R (Pb-S)
— — (pionnier)	R (Pb-P)	R (Pb-P)
Mélèzin	R (L)	R (L)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	R (L)	R (L)
— — à thuya occidental	R (Th-L)	R (Th-L)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E-L)	R (E-L)
— — à pin blanc et/ou rouge	R (Pb-L)	R (Pb-L)
— — à pin gris	R (Pg-L)	R (Pg-L)
— — à pruche	R (Pr-L)	R (Pr-L)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S-L)	R (S-L)
— — (pionnier de mélèze laricin)	R (Pi-L)	R (Pi-L)
— — (pionnier de mélèze laricin)	R (Pi-L)	R (Pi-L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Hauteur moyenne	Hauteur dominante
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg) (3)
— — — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb) (3)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr) (3)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S) (3)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E) (3)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S) (3)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E) (3)
— — — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb) (3)
— — — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr) (3)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (S)	BJ (S) (3)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb) (3)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr) (3)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (3)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb) (3)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr) (3)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (3)
— — avec bouleau	Pe (B)	Pe (B) (3)
Cédraie rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R) (3)
Cédraie résineuse	Cr (R)	Cr (R) (3)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (3)
— — — sur station ingrate	M (F-I)	M (F-I) (3)

FEUILLUS (groupements)

	Hauteur moyenne	Hauteur dominante
Feuillus		
— — d'essences intolérantes	F	F
— — d'essences tolérantes	F	F
— — à bouleau blanc (pionnier)	F	F
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB	BB
— — à bouleau jaune	BJ	BJ
Peuplerie	Pe	Pe
Cédraie rouge	Cr (R)	Cr (R)
Peuplerie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	P (BB)	P (BB)
— — à bouleau jaune	P (BJ)	P (BJ)
— — à feuillus d'essences intolérantes	P (F)	P (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	P (F)	P (F)
Plantation d'arbres à sucre	Pa (Sc)	Pa (Sc)
— — de peuplier baumier	Pa (B)	Pa (B)
— — de peuplier	Pa (P)	Pa (P)
— — de peuplier hybride	Pa (H)	Pa (H)
— — de frêne d'amérique	Pa (F)	Pa (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cb
Coupe partielle par bloc	cbl
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	épl
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cT
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	épS
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 — —	21-40 —
50 — —	41-60 —
70 — —	61-80 —
90 — —	81-100 —
120 — —	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 —	30-90 —
90-50 —	50-90 —
90-60 —	60-90 —
100-70 —	70-100 —

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplements majoritaires des tiges entre D=9 cm et D=30 cm
Vn (vieux inéquienne): Peuplements majoritaires des tiges entre D=30 cm et D=60 cm

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	
Moyenne	31 à 40 %	
Forte	41 à 50 %	
Abrupte	51 % et plus	

Les classes de pente sont indiquées dans les routes publiques seulement.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les routes publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: BLAIS, MC NEIL, LESSER ET ASS.
SIGNATURE: C. Blais

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS. (U.G. 42)
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 cp 50 m G
— station
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R CT-E60 bT
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2*
Unité de gestion — 26*
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 5*
Mode de tenure ou de gestion — 066 07 01*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 40307*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98400*
Division de recensement — 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4442*
Région écologique — 12b
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1985-86; Année de publication: 1986-88; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 17° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-6 S.E.	32-6-7 S.O. S.E.	32-6-8 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-6-3 S.E.	32-6-2 S.O.	32-6-1 S.E. S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-B-14	32-B-15	32-B-16

32 G/2 S.O.